

TARIFS FORFAITAIRES APPLICABLES EN 2027-2028

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE et SECONDAIRE							
	ECOLE	ECOLE - Section internationale britannique		COLLEGE	COLLEGE - Section internationale britannique	LYCEE	LYCEE - Section internationale britannique
		Maternelle	Élémentaire				
SCOLARITE par trimestre	505 € ⁽¹⁾	734 € ⁽¹⁾	967 € ⁽¹⁾	651 €	922 €	696 €	922 €
DEMI-PENSION 4 jours/sem.	367 € par trimestre ⁽²⁾			403 € par trimestre		Selon consommations ou plateau repas à 9 €	
DEMI-PENSION 5 jours/sem.	-----			450 € par trimestre			
Repas occasionnel	8 €			9 €			
PAI alimentaire	50 € par trimestre pour les Projets d'Accueil Individualisé (PAI) alimentaire Participation forfaitaire correspondant au service et à la surveillance cantine TRES IMPORTANT : Dossier de PAI dûment complété à retourner IMPERATIVEMENT AVANT la rentrée scolaire						
Etude - Garderie 16h30 à 17h30	45 € par mois			45 € par mois		-----	
Garderie 17h30 à 18h30	32 € par mois			-----		-----	
Droit d'inscription	250 € pour le 1 ^{er} enfant inscrit + 50 € pour le 2 ^{ème} enfant + 50 € pour le 3 ^{ème} enfant Gratuité de l'inscription au-delà du 3 ^{ème} enfant inscrit. Droit non remboursable en cas de désistement, départ ou exclusion.						
Droit de ré-inscription	200 € par famille / Droit non remboursable en cas de désistement, départ ou exclusion						
Location de casiers	-----			30 € par an / de la 6 ^{ème} à la terminale			

Dès le 3^{ème} enfant inscrit à l'Institut Fénélon, les familles bénéficient d'une réduction de 30% sur le montant de la scolarité du plus jeune des enfants inscrits. Le même avantage est consenti lors de l'inscription d'un 4^{ème}, etc. La réduction s'applique toujours aux enfants les plus jeunes.

⁽¹⁾ **A l'école primaire**, il est possible de bénéficier d'une bourse d'aide à la scolarité interne à l'établissement, dite "**Bourse Elie Bonino**", abondée par le fonds de dotation de l'institut. Cette bourse est attribuée selon des critères de revenus de la famille.

⁽²⁾ La ville de Grasse verse une subvention aux élèves de l'école primaire inscrits à la demi-pension et résidant sur la commune de Grasse. Cette subvention est déduite des frais de demi-pension au 3^{ème} trimestre.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - ISM FENELON	
FORMATION INITIALE	FORMATIONS EN ALTERNANCE
BTS Commerce International : 2649 € pour l'année BA Hons Global Business : 5800 € pour l'année + 990 € pour les étudiants de BA souhaitant un double diplôme (titre RNCP "Responsable du pilotage commercial") DROIT D'INSCRIPTION : 250 € - DROIT DE REINSCRIPTION : 200 € <i>Droit non remboursable en cas de désistement, départ ou exclusion</i>	Ces formations sont prises en charge par l'OPCO entreprise : BTS Collaborateur Juriste Notarial BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client LICENCE Commerce Vente et Marketing Digital MASTERE Manager Stratégie Digitale Marketing et IA MASTERE Manager Logistique Achats en Industrie Nos formations sont accessibles hors alternance : BTS CJN ou NDRC en initial : 3200 € pour l'année MASTERE MSDCM ou MLAI en initial : 4500 € pour l'année